

Huitres, Huitres!

C. N. STORY.
Rue Notre Dame, 20, Bas de Ville.

L'HONNORE d'informer le public que dans son établissement on trouve en tout temps durant la saison des huitres de toutes les qualités, crues ou cuites pour les gosses et servit dans le meilleur genre. Il en fournit à tous en ville et enser à domicile sous le plus court délai de dix termes modéré.
Québec 14 Octobre 1842. No. 25 j.

A VENDRE. PAPIERS PEINTS

De **J. H. DUFOUR** et **LE ROY** de PARIS.

PAUL ET VIRGINIE, paysage grésillo en trente feuilles sur papier grand Raisin, et quelques pièces de bordure.

P. GINGRAS, Jr. & Co.
Rue Lamontagne, No. 11.

Québec, 11 Octobre 1842.

Québec 3 octobre.

REDINGOTES DE SOLDATS.

A VENDRE des Redingotes de Soldats au cent ou à la pièce.
POUR LES A VENDRE DE 18 20, —21, —27, —30, —30, —30.
JOHN VANDERHEYDEN.
Québec 9 octobre 1842.

A LOUER.

Pour plusieurs années, hirable au premier Mai prochain.
La SUPERBE MAISON DE BAS BUIO à un mille de Québec joignant le faubourg St. Valier; avec le superbe jardin qui en dépend de 21 arpents de long sur 1. 1/2 de large rempli d'arbres fruitiers, deux vergers, étangs, &c. le tout dans le meilleur ordre, puis étant et en outre 9 à dix arpents de terre ou environ.

A LOUER ou A VENDRE une charbonnière à marteau maison sur la même terre avec 4 charbonnières pleines sur solénaux chaque, et environ 10 à 11 arpents de terre en prairie, le locataire pourra faire travailler le jardin et labourer cet automne si cela lui convient.

A VENDRE une grande maison, avec terrain, no. au faubourg St. Valier, appartenant au Sieur J. Desjardins. — Avec la superbe terrain qui en dépend, qui s'étend jusqu'à la rue St. Gabriel, et au bout duquel est bâtie une autre maison nouvellement réparée. — S'adresser à R. Ledebvre Ecrivain Notaire ou au Sous-adjoint propriétaire. **M. SAUVAGEAU.**
Québec 1er Octobre 1842.

ANNONCES DU GOUVERNEMENT CIVIL.



CIRCULAIRE.

MONSIEUR.
J'ai l'honneur de vous transmettre, pour être publié dans la Colonie qui est sous votre Gouvernement, une copie d'un ordre de Sa Majesté en Conseil, établissant une réduction du taux des honoraires pour les causes en Appel entendues par le Comité Judiciaire du Conseil Privé, en même temps que la copie d'un ordre émané de ce Comité, transmettant la taxation des frais des causes des Maîtres de la Cour de Sa Majesté à Westminster, au Maître de la Cour d'Appels au Bureau du Conseil Privé. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre dévoué et fidèle serviteur.
(Signé) **D'ANLEY.**
Au très Honorable
Sieur CHAMBLAIN, Secrétaire.
U. C. R. & Co. & Co.
A LA COUR ET PALAIS DE JUSTICE, LE HUIE JOUR DU MOIS DE OCTOBRE 1842.

Se très Gracieuse Majesté la Reine, en Conseil.
Vu qu'il a été lu ce jour au Conseil une représentation tout venant du Comité Judiciaire du Conseil privé, en date du 10 août courant, et conçu dans les termes suivants:
"Les Lords du Comité Judiciaire ayant pris en considération le tableau d'après lequel les frais des causes en Appel, et les autres matières écrites par votre Majesté et ce Comité, sont ordinairement taxés par les Maîtres de la Cour du Banc de la Reine, ou d'autres personnes auxquelles leurs Seigneurs ont, de temps à autre, référé la même chose; leurs Seigneurs s'étant dit à eux-mêmes que le tableau de votre Majesté qui est expédié que le tableau des frais jugé illégalement dans les dites procédures devant ce Comité, soit réduit; et leurs Seigneurs recommandent que, provisionnellement et jusqu'à plus ample connaissance de tout fait dans toutes les causes en Appel ou dans toutes les causes de Jurisdiction Ecclésiastique et d'Amirauté, soient taxés et alloués par tous les officiers taxateurs, ainsi qu'ils sera ci-après ordonné de vérifier et de rapporter le dit tableau au Conseil, suivant la copie ci-jointe; et que ce taux de charges soit suivi par les Soliciteurs devant ce Comité."
Sa Majesté ayant pris cette représentation en sa considération, lui a plu, par et avec l'avis de son Conseil recommandé, et d'ordonner, et il est ordonné par les présentes que ces avis soient dûment et ponctuellement observés, qu'on y ait égard, et qu'ils soient mis en exécution. Qu'un tout ceux qui voudront y être concernés en prennent connaissance, et conduisent en conséquence.
C. C. GREVILLE,
Secrétaire.
2 2 0
2 0 13 4
2 2 0

AVIS AUX CONTRACTIONS.
DES PROPOSITIONS sont reçues les jours ouvrables de 10 heures du matin à 4 heures du soir, au Bureau du Canal de Beauport, en vertu des sections sur la ligne du CANAL DE BEAUPORT, NAIN, suivant les CARTES, PLANS, SECTIONS SPECIFICATIONS et INSTRUCTIONS, qui peuvent être vus au Bureau du Comité des Travaux à Kingston, ou au Bureau de J. B. MILLS, Ecr. ingénieur, à St. Timothée, qui donnera également telle information relative aux propositions que les intéressés désireront, pourvu qu'ils se présentent avant le 3 NOVEMBRE. On ne recevra aucune proposition qui ne sera pas suivie de la forme prescrite, dont on peut se procurer des copies en files approuvées, comme ci-dessus.
Les propositions seront accompagnées d'un conceptement écrit de deux cautions solubles qui déclareront se porter comme garantie pour la due exécution de son contrat, et ces propositions doivent être adressées au Bureau du Secrétaire des Travaux, à Kingston, et doivent être déposées le ou avant le 21 NOVEMBRE prochain date après laquelle aucune proposition ne sera reçue.
T. S. BEGLEY, Secrétaire.

AVIS AUX CONTRACTIONS.
DES PROPOSITIONS sont reçues les jours ouvrables de 10 heures du matin à 4 heures du soir, au Bureau du Canal de Beauport, en vertu des sections sur la ligne du CANAL DE BEAUPORT, NAIN, suivant les CARTES, PLANS, SECTIONS SPECIFICATIONS et INSTRUCTIONS, qui peuvent être vus au Bureau du Comité des Travaux à Kingston, ou au Bureau de J. B. MILLS, Ecr. ingénieur, à St. Timothée, qui donnera également telle information relative aux propositions que les intéressés désireront, pourvu qu'ils se présentent avant le 3 NOVEMBRE. On ne recevra aucune proposition qui ne sera pas suivie de la forme prescrite, dont on peut se procurer des copies en files approuvées, comme ci-dessus.
Les propositions seront accompagnées d'un conceptement écrit de deux cautions solubles qui déclareront se porter comme garantie pour la due exécution de son contrat, et ces propositions doivent être adressées au Bureau du Secrétaire des Travaux, à Kingston, et doivent être déposées le ou avant le 21 NOVEMBRE prochain date après laquelle aucune proposition ne sera reçue.
T. S. BEGLEY, Secrétaire.

AVIS AUX CONTRACTIONS.
DES PROPOSITIONS sont reçues les jours ouvrables de 10 heures du matin à 4 heures du soir, au Bureau du Canal de Beauport, en vertu des sections sur la ligne du CANAL DE BEAUPORT, NAIN, suivant les CARTES, PLANS, SECTIONS SPECIFICATIONS et INSTRUCTIONS, qui peuvent être vus au Bureau du Comité des Travaux à Kingston, ou au Bureau de J. B. MILLS, Ecr. ingénieur, à St. Timothée, qui donnera également telle information relative aux propositions que les intéressés désireront, pourvu qu'ils se présentent avant le 3 NOVEMBRE. On ne recevra aucune proposition qui ne sera pas suivie de la forme prescrite, dont on peut se procurer des copies en files approuvées, comme ci-dessus.
Les propositions seront accompagnées d'un conceptement écrit de deux cautions solubles qui déclareront se porter comme garantie pour la due exécution de son contrat, et ces propositions doivent être adressées au Bureau du Secrétaire des Travaux, à Kingston, et doivent être déposées le ou avant le 21 NOVEMBRE prochain date après laquelle aucune proposition ne sera reçue.
T. S. BEGLEY, Secrétaire.

AVIS AUX CONTRACTIONS.
DES PROPOSITIONS sont reçues les jours ouvrables de 10 heures du matin à 4 heures du soir, au Bureau du Canal de Beauport, en vertu des sections sur la ligne du CANAL DE BEAUPORT, NAIN, suivant les CARTES, PLANS, SECTIONS SPECIFICATIONS et INSTRUCTIONS, qui peuvent être vus au Bureau du Comité des Travaux à Kingston, ou au Bureau de J. B. MILLS, Ecr. ingénieur, à St. Timothée, qui donnera également telle information relative aux propositions que les intéressés désireront, pourvu qu'ils se présentent avant le 3 NOVEMBRE. On ne recevra aucune proposition qui ne sera pas suivie de la forme prescrite, dont on peut se procurer des copies en files approuvées, comme ci-dessus.
Les propositions seront accompagnées d'un conceptement écrit de deux cautions solubles qui déclareront se porter comme garantie pour la due exécution de son contrat, et ces propositions doivent être adressées au Bureau du Secrétaire des Travaux, à Kingston, et doivent être déposées le ou avant le 21 NOVEMBRE prochain date après laquelle aucune proposition ne sera reçue.
T. S. BEGLEY, Secrétaire.

AVIS AUX CONTRACTIONS.
DES PROPOSITIONS sont reçues les jours ouvrables de 10 heures du matin à 4 heures du soir, au Bureau du Canal de Beauport, en vertu des sections sur la ligne du CANAL DE BEAUPORT, NAIN, suivant les CARTES, PLANS, SECTIONS SPECIFICATIONS et INSTRUCTIONS, qui peuvent être vus au Bureau du Comité des Travaux à Kingston, ou au Bureau de J. B. MILLS, Ecr. ingénieur, à St. Timothée, qui donnera également telle information relative aux propositions que les intéressés désireront, pourvu qu'ils se présentent avant le 3 NOVEMBRE. On ne recevra aucune proposition qui ne sera pas suivie de la forme prescrite, dont on peut se procurer des copies en files approuvées, comme ci-dessus.
Les propositions seront accompagnées d'un conceptement écrit de deux cautions solubles qui déclareront se porter comme garantie pour la due exécution de son contrat, et ces propositions doivent être adressées au Bureau du Secrétaire des Travaux, à Kingston, et doivent être déposées le ou avant le 21 NOVEMBRE prochain date après laquelle aucune proposition ne sera reçue.
T. S. BEGLEY, Secrétaire.

AVIS AUX CONTRACTIONS.
DES PROPOSITIONS sont reçues les jours ouvrables de 10 heures du matin à 4 heures du soir, au Bureau du Canal de Beauport, en vertu des sections sur la ligne du CANAL DE BEAUPORT, NAIN, suivant les CARTES, PLANS, SECTIONS SPECIFICATIONS et INSTRUCTIONS, qui peuvent être vus au Bureau du Comité des Travaux à Kingston, ou au Bureau de J. B. MILLS, Ecr. ingénieur, à St. Timothée, qui donnera également telle information relative aux propositions que les intéressés désireront, pourvu qu'ils se présentent avant le 3 NOVEMBRE. On ne recevra aucune proposition qui ne sera pas suivie de la forme prescrite, dont on peut se procurer des copies en files approuvées, comme ci-dessus.
Les propositions seront accompagnées d'un conceptement écrit de deux cautions solubles qui déclareront se porter comme garantie pour la due exécution de son contrat, et ces propositions doivent être adressées au Bureau du Secrétaire des Travaux, à Kingston, et doivent être déposées le ou avant le 21 NOVEMBRE prochain date après laquelle aucune proposition ne sera reçue.
T. S. BEGLEY, Secrétaire.

Pelletteries, Hordes, Marchandises.
Le Soussigné offre en vente à ses magasins Rue Lamontagne No. 11 et Rue Champlain No. 513, un grand assortiment de Marchandises, Soies, Casques et Gants. Le tout AU PLUS BAS PRIX.
Gants d'Orléans de Jaconet, Casques d'imitation de Harlequin, Do. Lompennin gris, Do. do. noirs, Do. do. Neustria, Casques de Neustria au tail, Do. do. Astracan, Do. do. Vianon, Do. de Harlequin.
Casques d'imitation de Harlequin, Do. Lompennin gris, Do. do. noirs, Do. do. Neustria, Casques de Neustria au tail, Do. do. Astracan, Do. do. Vianon, Do. de Harlequin.
PIERRE GINGRAS, JUNR.

A VENDRE AU PLUS BAS PRIX.
A SES MAGASINS CHAQUE COTÉ DE LA PORTE.
Grand Assortiment général de FOURRURES d'hiver SA VOIE F.
Robes de Carottes de Nord et du Sud.
Casques de pelletteries de toutes sortes.
Un grand assortiment de Casques de Drap avec bandes de pelletteries de toutes sortes.
Mitaines, Gants, Souliers de Carottes, Sacs de voyage.
Aussi :
Manteaux de Caoutchouc de la meilleure qualité.
J. B. CORRIVEAU.
Québec, 6 Oct. 1842.

LOUIS LEMOINE ARMURIER-MÉCANICIEN,
Rue S. Jean No. 40 Haute Ville.
L'HONNORE respectueusement ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir et qu'il offre à des prix très modérés un assortiment de FUSILS et ACCESSOIRES DE CHASSE, le tout bien fini et en excellent ordre.
Il se charge de faire exécuter en Angleterre et sous sa propre direction toutes espèces d'armes et d'autres articles en son genre.
Québec Août 1842.

Pétition ou un Affidavit, donner un Avis, 0 10 0
Instructions pour demande d'Appel, 0 10 0
Dresser une Pétition ou une Cause, par feuille, 0 2 0
Dresser une Appendice, par feuille, 0 1 0
Copier, par feuille, 0 0 0
Comparution, ou raffranchissement, 0 0 0
Dresser de petites Pétitions pour Ordre, etc. 0 10 0
Instructions pour cause, 1 0 0
Assister comme Conseil, 1 0 0
Corriger des feuilles d'épreuves, par feuille imprimée, 0 10 0
Correction de feuilles d'épreuves étrangères ou des Indes, par feuille imprimée, 1 1 0
Pour un acte, par feuille, 0 0 0
Assister le Greffier du Conseil par ordre, 0 0 0
Assister à la chambre du Conseil pour une Pétition, 0 0 0
Assister tout le jour à la chambre du Conseil pour un Appel qui n'a pas lieu, 2 6 0
Assister à une audience, 3 6 0
Assister à un jugement, 1 6 0
Frais de Session (pour l'année légale) égaux à 4 fois le frais de terme, 3 3 0
A LA CHAMBRE DE CONSEIL, WHITEHALL, 10 ACT, 1842.

Par Comité Judiciaire, du Conseil Privé.
Les Lords du Comité Judiciaire ayant pris en considération la coutume de référer la taxation des frais pour les causes en Appel, et autres matières écrites, à la barre de leurs Seigneurs, aux Maîtres de la Cour de Sa Majesté de Westminster, et étant d'opinion que cette coutume devrait être discontinuée, à dessein il a plu à leurs Seigneurs d'ordonner, comme il est ordonné par le présent, qu'il soit référé au Greffier du Conseil Privé pour les causes en Appel, agissant comme le législateur de ce Comité, pour être tous les bills ou lettres, après les ordres de leurs Seigneurs pour les causes en Appel, ou pour les pétitions des parties; et leurs Seigneurs ordonnent de plus, que toute taxation de cette nature soit déterminée par la régle des honoraires annexé à la représentation de leurs Seigneurs à Sa Majesté en Conseil, en date de ce jour; et leurs Seigneurs ordonnent de plus qu'il soit tenu un état séparé de tous les frais ou pour les causes en Appel, et pour les Appels, en accompli de certaines taxations, et les honoraires doivent être les mêmes que ceux fixés par les ordres de leurs Seigneurs, lesquels la taxation de pareils bills a été ci-devant référé.
C. C. GREVILLE.

CONTRATS POUR LES ECLUSES DU CANAL WELAND.
DES PROPOSITIONS seront reçues d'après le PREMIER SUPPLÉMENT de 1842, à l'OFFICE DU BUREAU DES TRAVAUX à Kingston, pour la construction de 17 (Dix-sept) ECLUSES sur le CANAL WELAND, et l'exécution de divers ouvrages de clôture, et les intérêts des clauses partant à ce jour.
Il ne sera y aucune proposition qui ne sera pas suivie de la forme prescrite, dont on peut se procurer des copies en files approuvées, comme ci-dessus.
Les plans et spécifications peuvent être examinés au Bureau du Canal W. H. H. & Co. Secrétaire, et Kingston.
Des cautions, résidants dans la Province seront requis.
T. S. BEGLEY, Secrétaire.
Office du Bureau des Travaux 137 Oct.
Kingston 14 Octobre 1842.

AVIS AUX CONTRACTIONS.
DES PROPOSITIONS sont reçues les jours ouvrables de 10 heures du matin à 4 heures du soir, au Bureau du Canal de Beauport, en vertu des sections sur la ligne du CANAL DE BEAUPORT, NAIN, suivant les CARTES, PLANS, SECTIONS SPECIFICATIONS et INSTRUCTIONS, qui peuvent être vus au Bureau du Comité des Travaux à Kingston, ou au Bureau de J. B. MILLS, Ecr. ingénieur, à St. Timothée, qui donnera également telle information relative aux propositions que les intéressés désireront, pourvu qu'ils se présentent avant le 3 NOVEMBRE. On ne recevra aucune proposition qui ne sera pas suivie de la forme prescrite, dont on peut se procurer des copies en files approuvées, comme ci-dessus.
Les propositions seront accompagnées d'un conceptement écrit de deux cautions solubles qui déclareront se porter comme garantie pour la due exécution de son contrat, et ces propositions doivent être adressées au Bureau du Secrétaire des Travaux, à Kingston, et doivent être déposées le ou avant le 21 NOVEMBRE prochain date après laquelle aucune proposition ne sera reçue.
T. S. BEGLEY, Secrétaire.

AVIS AUX CONTRACTIONS.
DES PROPOSITIONS sont reçues les jours ouvrables de 10 heures du matin à 4 heures du soir, au Bureau du Canal de Beauport, en vertu des sections sur la ligne du CANAL DE BEAUPORT, NAIN, suivant les CARTES, PLANS, SECTIONS SPECIFICATIONS et INSTRUCTIONS, qui peuvent être vus au Bureau du Comité des Travaux à Kingston, ou au Bureau de J. B. MILLS, Ecr. ingénieur, à St. Timothée, qui donnera également telle information relative aux propositions que les intéressés désireront, pourvu qu'ils se présentent avant le 3 NOVEMBRE. On ne recevra aucune proposition qui ne sera pas suivie de la forme prescrite, dont on peut se procurer des copies en files approuvées, comme ci-dessus.
Les propositions seront accompagnées d'un conceptement écrit de deux cautions solubles qui déclareront se porter comme garantie pour la due exécution de son contrat, et ces propositions doivent être adressées au Bureau du Secrétaire des Travaux, à Kingston, et doivent être déposées le ou avant le 21 NOVEMBRE prochain date après laquelle aucune proposition ne sera reçue.
T. S. BEGLEY, Secrétaire.

AVIS AUX CONTRACTIONS.
DES PROPOSITIONS sont reçues les jours ouvrables de 10 heures du matin à 4 heures du soir, au Bureau du Canal de Beauport, en vertu des sections sur la ligne du CANAL DE BEAUPORT, NAIN, suivant les CARTES, PLANS, SECTIONS SPECIFICATIONS et INSTRUCTIONS, qui peuvent être vus au Bureau du Comité des Travaux à Kingston, ou au Bureau de J. B. MILLS, Ecr. ingénieur, à St. Timothée, qui donnera également telle information relative aux propositions que les intéressés désireront, pourvu qu'ils se présentent avant le 3 NOVEMBRE. On ne recevra aucune proposition qui ne sera pas suivie de la forme prescrite, dont on peut se procurer des copies en files approuvées, comme ci-dessus.
Les propositions seront accompagnées d'un conceptement écrit de deux cautions solubles qui déclareront se porter comme garantie pour la due exécution de son contrat, et ces propositions doivent être adressées au Bureau du Secrétaire des Travaux, à Kingston, et doivent être déposées le ou avant le 21 NOVEMBRE prochain date après laquelle aucune proposition ne sera reçue.
T. S. BEGLEY, Secrétaire.